



actualités Juin

Pêche

Les soixante centimètres réglementaires sont atteints avec ce bec!

De graves incohérences de gestion

Installation d'un quota journalier pour les carnassiers, dates d'ouvertures rocambolesques et nouvelles installations de pêcheurs professionnels démontrent des incohérences en terme de gestion halieutique! Attention, il existe désormais un quota officiel de trois carnassiers par jour et par pêcheur (brochet, sandre, black-bass) avec un maximum de deux brochets (*Journal officiel* le 9 avril). Mais rien ne change pour le quota truite (fixé à dix poissons par jour mais souvent abaissé à six). Les préfets peuvent augmenter les

tailles minimales de capture pour le brochet (60 cm), sandre (50 cm) et black-bass (40 cm) dans les eaux de 2^e catégorie. Autre point prouvant la prise de conscience des pêcheurs quant à la protection de ces poissons très recherchés, le décalage de l'ouverture de la pêche au leurre dans de nombreux départements. Fixée au niveau national au 1^{er} mai, elle est souvent reportée au 14, créant des difficultés sur les rivières limitrophes de deux départements n'ayant pas les mêmes dates... Tout cela pour la protection des poissons, rappelons-le, et

félicitons nos instances fédérales! Alors comment comprendre qu'à l'opposé, notre ministre de tutelle pousse pour la réimplantation de pêcheurs professionnels, comme sur la Loire, malgré la polémique avec les pêcheurs à la ligne! Même si l'on peut comprendre l'exaspération des AAPPMA qui voient leur travail de protection mis à mal par ces nouveaux filets, les actions violentes qui ont été commises contre ces pêcheurs professionnels ne sont pas admissibles. Nous reviendrons prochainement sur ce feu qui couve. *L.C.*

Population canine LES BERGERS EN TÊTE

➤ Avec 7,3 millions de chiens, la France est l'un des pays européens ayant la plus forte population canine, après le Royaume-Uni (8,5 millions) et la Pologne (7,6 millions). La Centrale canine publie le classement officiel des chiens de race préférés des Français. Si le Livre des origines français (LOF) – seul livre reconnu en France – répertorie 354 races, 22 % des nouveaux chiots inscrits appartenaient à cinq races en 2015. Les races les plus représentées restent des bergers : les bergers allemands en tête, suivis des bergers belges, tandis que les bergers australiens sont en 5^e position. Aux 3^e et 4^e places, on retrouve le golden retriever et le terrier américain du Staffordshire. Ces 5 races ont totalisé chacune plus de 9000 naissances en 2015. *Y.T.*



Le berger australien, 5^e race la plus représentée.

Thon rouge UNE BELLE SAISON

➤ Le quota de pêche au thon rouge octroyé à la pêche de loisir en 2015 était de 27 tonnes. Il a été jugé anormalement bas par les représentants de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPPSF) puisqu'il représente 1 % du quota national. « Cela ne correspond en aucun cas au poids économique que cette pêche représente », regrette Jean Kiffer, président de la FNPPSF. Le quota réalisé a été d'un peu plus de 22 tonnes. Rappelons que les contraintes mises en place sont nombreuses : déclaration préalable du pêcheur, autorisation de pêche, délivrance de bagues, suivi quotidien des quotas et sous-quotas par club, déclaration sous 48 heures, suivi hebdomadaire avec les services du ministère! Les contrevenants s'exposent par ailleurs à de fortes amendes et à la confiscation du bateau. *L.C.*